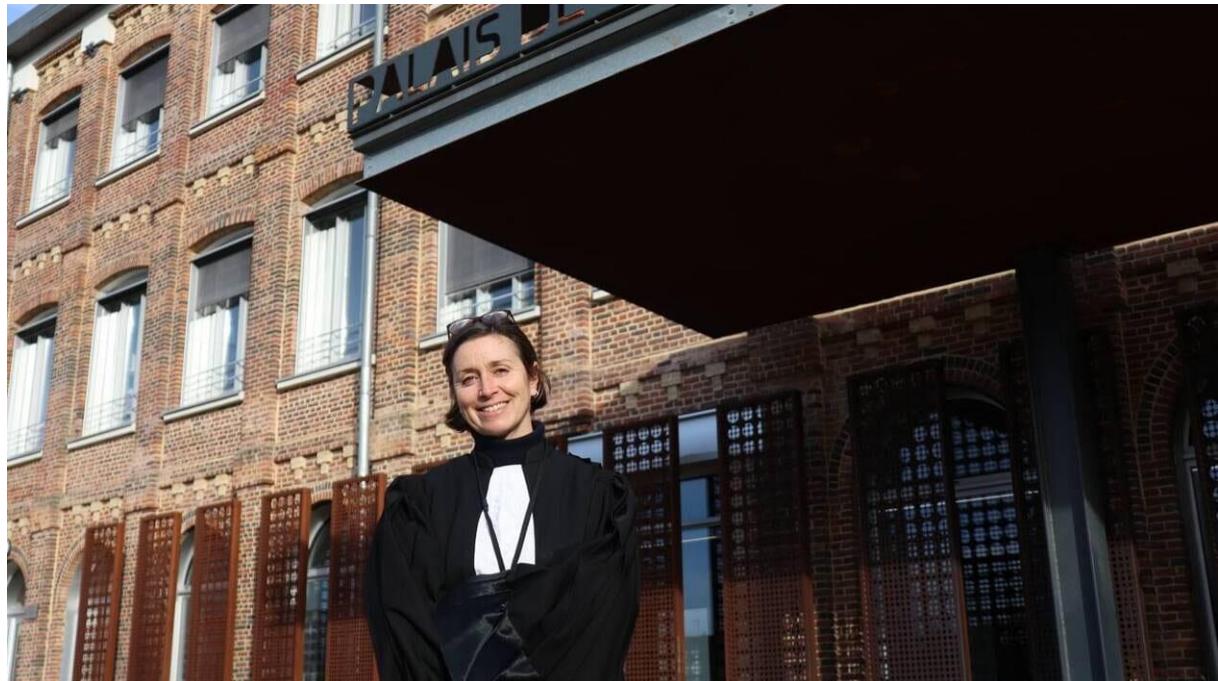


Vanessa Lemaréchal, nouvelle bâtonnière du barreau de Lisieux : « On veut passer à la vitesse supérieure »

Me Vanessa Lemaréchal, bâtonnière du barreau de Lisieux (Calvados), a pris ses fonctions le 1^{er} janvier 2026, en remplacement d'Urielle Sébire.

La représentante de la profession d'avocat sur le territoire compte œuvrer à la création d'un poste de juge pour enfants, afin de résoudre les affaires concernant les mineurs, nombreuses dans le sud pays d'Auge.



Vanessa Lemaréchal, nouvelle bâtonnière du barreau de Lisieux, a pris ses fonctions en janvier 2026. | OUEST-France

M^e Vanessa Lemaréchal, âgée de 52 ans, avocate en activité depuis seize ans, a été élue par ses pairs en juin 2025 pour prendre la tête du barreau de Lisieux (Calvados). Entrée en fonction le 1^{er} janvier 2026, elle remplace ainsi M^e Urielle Sébire.

« On a du mal à faire venir des jeunes avocats »

Charge désormais à elle, durant les deux prochaines années, de représenter les 36 avocats exerçant à Lisieux, Deauville, Honfleur et Dives-sur-Mer, auprès des instances, institutions judiciaires et chefs de juridiction (présidente du tribunal, procureure de la République) : Je suis aussi amenée à participer à des réunions de la cour d'appel de Caen, je suis membre de droit d'instances représentatives nationales et le premier échelon pluridisciplinaire pour les avocats en cas de manquements. Je suis aussi amenée à traiter les réclamations entre les avocats et leurs clients. S'ajoutent, entre autres, des fonctions de contrôle pour lutter contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme au sein des cabinets.

M^e Vanessa Lemaréchal veut, plus particulièrement, œuvrer à la création d'un tribunal pour enfants, et de postes d'un juge pour enfants et d'un greffier. Car, depuis plus d'un an, les juges des enfants venus de Caen tiennent des audiences foraines [qui sont délocalisées, N.D.L.R.], à raison de trois fois par mois. Mais on aimeraient un fonctionnement pérenne car nous sommes le plus gros secteur de la cour d'appel en matière d'assistance éducative [protection des mineurs, N.D.L.R.] : On veut donc passer à la vitesse supérieure, mais ce ne sera pas facile. Le premier président de la cour d'appel de Caen y serait favorable, mais cela impliquerait de créer des moyens. Moyens que réclament également d'autres juridictions, comme le conseil de prud'hommes de Lisieux.

L'avocate se veut, aussi, être une oreille attentive pour ses confrères et consœurs, qui peuvent être confrontés à des difficultés financières ou psychologiques. Et espère voir de jeunes avocats s'implanter dans le secteur, même si on a du mal à les faire venir.